

Tableau de bord de la MCR 2030 :

Comment s'inscrire à la MCR 2030, créer un profil de partenaire et ajouter des services, pour une organisation participante.

Table des matières :	
Glossaire	1
Quelle organisation peut-elle participer à la MCR 2030 ?	4
Qu'est-ce qu'une procédure d'inscription ?.....	5
Comment s'inscrire et créer un profil d'organisation sur le tableau de bord ?.....	6
Comment modifier le profil de mon organisation ?	11
Comment ajouter un service	11
Comment modifier un service	12
Comment ajouter les membres de l'équipe	13
Comment modifier le rôle d'un membre de l'équipe	14
Comment désactiver / réactiver un membre de l'équipe	17
Foire aux questions.....	19

Glossaire

- **Organisation participante** : Toutes les entités gouvernementales nationales, associations nationales de municipalités, agences de développement, organisations non gouvernementales (ONG), organisations de la société civile (OSC), universités et institutions de recherche, organisations du secteur privé, organismes des Nations Unies ou organisations, réseaux ou organismes intéressés possédant des connaissances et une expertise spécifiques pouvant aider les villes à avancer dans ce cadre sont encouragées à rejoindre et à soutenir les gouvernements locaux pour rendre les villes résilientes. Les trois catégories d'organisations suivantes sont concernées par la MCR2030 :

- **« Les partenaires principaux » ou les membres du Comité mondial de coordination de la MCR 2030 :** Cette catégorie comprend C40 Cities, l'ICLEI – Les Gouvernements locaux pour le développement durable, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC), l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), le Réseau des villes résilientes (R-Cities), les Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT), le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), le Groupe de la Banque mondiale, et le World Council on City Data (WCCD) agissant comme Comité mondial de coordination de la MCR 2030 et fournissant une orientation stratégique pour la mise en œuvre de la MCR 2030.
 - **« Les partenaires de soutien » ou organisations fournissant des compétences techniques à titre gracieux** sont des organisations non commerciales possédant une expertise dans des domaines spécialisés dans les régions, dont les mandats ou activités concordent avec la MCR 2030 et qui peuvent fournir des contributions techniques spécifiques à titre gracieux dans des disciplines aidant les villes à progresser dans les 12 domaines thématiques de soutien de la MCR 2030 et dans le cadre de la feuille de route sur la résilience. Il peut s'agir d'agences de développement du gouvernement national, d'organisations non gouvernementales (ONG), d'organisations de la société civile (OSC), d'universités et d'instituts de recherche, de médias, ainsi que de gouvernements, d'associations nationales de municipalités, etc. Ces organisations sont appelées à fournir ces services à titre gracieux dans le cadre de leur contribution en nature aux villes participantes de la MCR 2030.
 - **Les prestataires de services spécialisés** sont des entités non seulement du secteur privé mais d'autres secteurs, qui peuvent offrir des conseils techniques personnalisés et soutenir les villes dans leur formulation et mise en œuvre d'actions de résilience. Les prestataires peuvent facturer leurs services et sont appelés à collaborer avec les villes et les gouvernements locaux dans le cadre de processus de passation de marchés des villes ou des gouvernements locaux. Ces arrangements doivent être conclus directement entre les villes bénéficiaires et les prestataires de services, et sont indépendants de la MCR 2030. Les membres du Comité mondial de coordination de la MCR 2030, les organisations fournissant des compétences techniques à titre gracieux et toutes les entités ou personnes siégeant dans les organes consultatifs de l'UNDRR ne peuvent pas être prestataires de services spécialisés en raison de soulever la possibilité d'un conflit d'intérêts.
- **Tableau de bord** Le tableau de bord de la MCR 2030 est un espace de travail en ligne fermé, accessible uniquement aux villes et organisations (entités) participantes de la

MCR 2030 qui souhaitent fournir des outils, des supports de connaissance, une assistance technique et des services de conseil pouvant aider les gouvernements locaux à améliorer leur résilience. Le tableau de bord de la MCR 2030 présente ces services dans un répertoire, semblable aux pages jaunes, dans lequel une ville peut consulter un catalogue de services et rechercher un éventuel partenaire ou un prestataire de services qui peut soutenir son travail sur la réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience. Certains services peuvent être gratuits, tandis que d'autres peuvent être payants et impliquer des accords de transaction. Les villes peuvent parcourir les informations sur le service, décider de contacter les partenaires / prestataires de services pour mieux comprendre les besoins de chaque partie, les exigences, les termes et conditions de la prestation de services, et déterminer la modalité la plus avantageuse pour réaliser la prestation de services, y compris les processus de passation de marchés locaux.

- **Service** : Quelque chose qu'une organisation peut offrir aux villes, en rapport avec la RRC et la résilience. Par exemple, une formation, un atelier, une subvention, des services de consultation, des outils et des méthodologies, etc. Tous les services doivent contribuer à au moins un des 12 domaines thématiques de soutien fournis dans le cadre de la MCR 2030.
- **Domaines thématiques de soutien de la MCR 2030** : Les domaines thématiques de soutien dans le cadre de la MCR 2030 sont divisés en 12 catégories, réparties sur les trois étapes de la feuille de route sur la résilience.
 - 1) Sensibilisation à la RRC et à la résilience (Étape A)
 - 2) Améliorer l'analyse des risques (Étape B)
 - 3) Améliorer les compétences diagnostiques pour la planification (Étape B)
 - 4) Améliorer les stratégies et les plans (Étape B)
 - 5) Accroître l'accès au financement (Étape C)
 - 6) Garantir la résilience des infrastructures (Étape C)
 - 7) Adopter des solutions fondées sur la nature (Étape C)
 - 8) Intégrer le risque climatique dans les stratégies et les plans (Étape C)
 - 9) Garantir l'inclusion (Étape C)
 - 10) Favoriser les liens entre les niveaux national et local (liens verticaux) (domaine transversal)
 - 11) Renforcer le partenariat au sein de la ville (liens horizontaux) (domaine transversal)
 - 12) Promouvoir l'apprentissage ville-à-ville (domaine transversal)
- **Compte PreventionWeb** : Le nom d'utilisateur et le mot de passe que vous devez avoir pour vous inscrire et vous connecter au tableau de bord de la MCR 2030. Vous pouvez

également l'utiliser sur preventionweb.net pour accéder à d'autres services web de l'UNDRR.

Quelle organisation peut-elle participer à la MCR 2030 ?

Toutes les entités gouvernementales nationales, associations nationales de municipalités, agences de développement, organisations non gouvernementales (ONG), organisations de la société civile (OSC), universités et institutions de recherche, organisations du secteur privé, organismes des Nations Unies ou organisations, réseaux ou organismes intéressés possédant des connaissances et une expertise spécifiques pouvant aider les villes à avancer dans ce cadre sont encouragées à rejoindre et à soutenir les gouvernements locaux pour rendre les villes résilientes.

Cette organisation doit :

1. être une entité juridique (ex. S.A) d'un pays ou d'un territoire,
2. être prêtes à assumer l'un des trois rôles des organisations participantes (Partenaire principal, Partenaire de soutien ou Prestataire de services spécialisés), et
3. être prêtes à passer aux actes pour contribuer à atteindre les Objectifs de développement durable ainsi que les priorités du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, du Nouveau Programme pour les villes et de l'Accord de Paris.

En outre, les organisations doivent déclarer elles-mêmes les éléments ci-dessous lors de leur demande d'inscription :

1. L'Organisation ne figure pas sur la liste des sanctions consolidées du Conseil de sécurité des Nations unies ni sur la liste des fournisseurs exclus des Nations unies, et ne viole pas les sanctions des Nations unies, ni les conventions, traités et résolutions pertinents ;
2. L'Organisation n'a pas d'implication directe et essentielle dans la fabrication ou le commerce d'armes interdites par les traités internationaux, y compris la vente, la fabrication ou la distribution d'armes interdites par les traités des Nations unies, comme les mines antipersonnel, les bombes à fragmentation et les munitions, et les armes biologiques, chimiques ou nucléaires, par exemple ;
3. L'Organisation n'a pas été et n'est pas directement impliquée ou complice de violations systématiques ou flagrantes des droits de l'homme par le biais d'opérations, de produits ou de services, y compris par le biais de leurs propres activités commerciales (telles que le travail forcé ou obligatoire ou le travail des enfants, les violations des droits de l'homme, les activités minières illégales, y

compris les droits des populations autochtones, et / ou d'autres groupes vulnérables) ;

4. L'Organisation n'est pas impliquée dans l'activité de production et de distribution en gros des produits du tabac ;
5. L'Organisation n'a pas été condamnée pour des crimes ou des délits ;
6. L'Organisation ne s'est pas livrée à des actes d'exploitation et d'abus sexuels ;
7. L'Organisation n'encourage pas et ne se livre pas à des pratiques de corruption, y compris des pots-de-vin et des extorsions ;
8. L'Organisation est en règle avec la législation applicable.

Toutes les organisations intéressées qui possèdent les attributs et sont prêtes à entreprendre les actes énumérés ci-dessus peuvent accéder au tableau de bord et à l'inscription au répertoire, compléter le processus de demande d'inscription en ligne et remplir la liste d'auto-contrôle.

Voir les conditions générales détaillées sur <https://mcr2030.undrr.org/terms-and-conditions>

Qu'est-ce qu'une procédure d'inscription ?

La procédure d'inscription est composée de 3 étapes.

- 1) Complétez le processus de demande d'inscription, notamment en fournissant le profil de base de l'organisation,
- 2) Complétez les détails de l'organisation, et
- 3) Créez la liste des services que votre organisation souhaite fournir aux villes de la MCR 2030.

Comment s'inscrire et créer un profil d'organisation sur le tableau de bord ?

1. Visitez la page d'accueil du **tableau de bord MCR 2030** à <http://mcr2030dashboard.undrr.org/>.

The screenshot shows the 'Join Making Cities Resilient 2030' page on the MCR2030 dashboard. The page features a purple header with the UNDRR logo and the text 'MCR 2030 Making Cities Resilient'. A navigation menu on the left includes 'Join MCR2030' and 'Help'. The main content area is titled 'Join Making Cities Resilient 2030' and contains introductory text about the program. Below the text is a dropdown menu labeled 'I would like to join MCR2030 as a ...' with options: 'Select', 'Citizen', 'Participating entity', and 'Local Government'. A 'Back' button is visible at the bottom of the dropdown.

2. Sélectionnez '**Organisation participante**' du menu déroulant.
3. Sélectionnez '**Suivant**'.

Join MCR2030 as an organization

Cities need different levels of support from partners to build resilience. With specific knowledge and expertise to help cities to progress along the resilience roadmap, you can help them thrive.

Has someone from your organization already signed up to MCR2030 on behalf of your organization?

Yes

No

If you're not ready to sign up yet

For now, you can gather the information you need to sign up to MCR2030. MCR2030 is open to organizations offering disaster risk reduction and resilience services to cities.

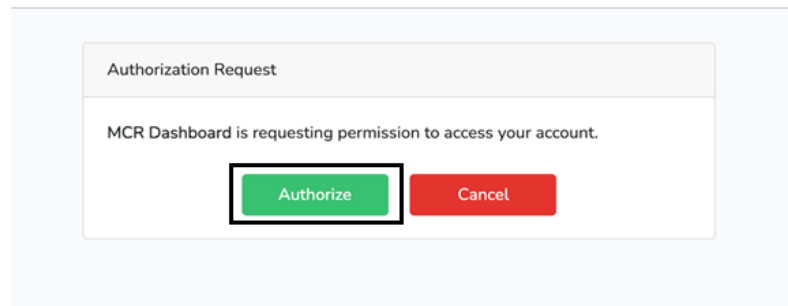
[How to sign-up as a participating entity](#)

[Download social media package](#)

- Confirmez si quelqu'un de votre organisation s'est déjà inscrit à la MCR 2030 au nom de votre organisation. (Oui / Non)
 - Si '**Oui**', vous ne pourrez pas procéder à l'étape suivante. (Si quelqu'un de votre organisation s'est déjà inscrit, veuillez vous coordonner avec cette personne pour obtenir l'accès au tableau de bord. Ne vous inscrivez pas à nouveau car cela créerait un double profil.).
 - Si '**Non**', procédez à l'étape suivante.
- Cliquer sur '**Suivant**'.

The screenshot shows the 'Login with PreventionWeb' interface. It features two main sections: 'Log in with your PreventionWeb account' and 'Register'. The login section includes fields for 'E-Mail address' (Required), 'Password' (Required), and a CAPTCHA challenge with the text 'Website protection from spam and abuse' (Required). Below the CAPTCHA, it says 'Enter the letters and numbers below. For mathematical operations, enter the result.' There are 'Forgot password' and 'Login' buttons at the bottom of the login form. The register section includes a 'Register now' button and a brief description: 'Sign up for a PreventionWeb account, which is the single account to access many UNDRR tools and services.'

6. Avez-vous déjà un **compte PreventionWeb** ? Lorsque vous y êtes invité, cliquez sur '**Se connecter**' si vous en avez un, ou sur '**S'inscrire maintenant**' si vous n'en avez pas un.
 - Si vous avez choisi '**S'inscrire maintenant**' et avez complété l'enregistrement du compte PreventionWeb, un lien de confirmation sera envoyé à votre adresse électronique enregistrée par PreventionWeb. Vérifiez votre boîte de réception et cliquez sur ce lien de confirmation pour continuer à vous inscrire au tableau de bord MCR 2030. Vérifiez également votre dossier de courrier indésirable.
 - *Conseils* : Décidez qui, dans votre organisation, sera responsable de la gestion du profil de l'organisation sur le tableau de bord MCR 2030. Cette personne aura, par défaut, le rôle d'administrateur pour votre organisation et pourra ajouter / supprimer / gérer les membres de votre équipe.
7. Après avoir réussi à vous connecter à votre compte PreventionWeb, une fenêtre de demande d'autorisation de PreventionWeb apparaîtra. Sélectionnez '**Autoriser**' pour permettre l'accès à la MCR 2030.



8. Remplissez les **informations de base** du **profil de l'organisation** qui sera affiché aux autres participants de la MCR 2030.
 - Veuillez saisir les détails en **anglais** pour faciliter la navigation des villes dans le monde. Vous pouvez saisir le texte dans une autre langue dans une autre section.

✓ 2 3 4
Login Detail Review Ready

Join MCR2030 as an organization

Please share your information in English, so it is easily accessible to users across regions in your organization's profile.

Not an organization or participating entity? [Sign up as a local government.](#)

Full organization name

My organization is joining MCR2030 as a...

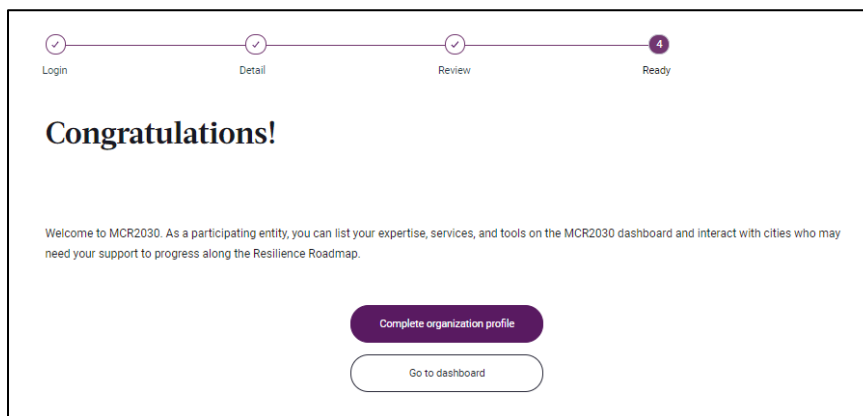
Core Partner

Supporting Entity

Special Service Provider

I'm not sure

9. Après avoir rempli toutes les informations de base, cliquez sur '**Procéder à la révision**'.
10. Vérifiez les informations que vous avez saisies et cochez les cases pour accepter toutes les Politique de confidentialité, Conditions générales et l'autodéclaration.
 - Si vous souhaitez modifier une information, cliquez sur '**Modifier mes détails**'.
 - Si vous êtes prêt à procéder, cliquez sur '**Je suis prêt(e)**'.
11. Ça y est ! Votre organisation est désormais organisation participante de la MCR 2030.



12. Ensuite ? Continuez à compléter le profil de votre organisation et à répertorier vos services pour les villes MCR 2030 en sélectionnant '**Compléter le profil de l'organisation**'.
13. Remplissez plus d'*informations détaillées* sur votre organisation.
 - Veuillez essayer de remplir tous les champs, si possible.
 - Vous pouvez saisir la description de l'organisation dans votre langue locale dans cette page.
14. Cliquez sur '**Sauvegarder le profil de l'organisation**'.

15. Cliquez sur '**Retourner au tableau de bord**' pour revenir à la page principale du tableau de bord.

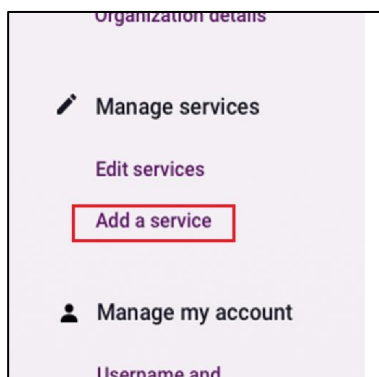
Comment modifier le profil de mon organisation ?

1. Vous pouvez mettre à jour votre profil selon vos besoins en utilisant les rubriques **Informations de base de l'organisation** et **Détails de l'organisation** dans le menu de gauche (menu supérieur sur téléphone portable et sur tablette).



Comment ajouter un service

1. Sélectionnez '**Ajouter un service**' dans le menu de gauche.
 - Sur téléphone portable, tablette et certains petits ordinateurs portables, le menu se trouve dans l'icône 'hamburger' en haut à droite.

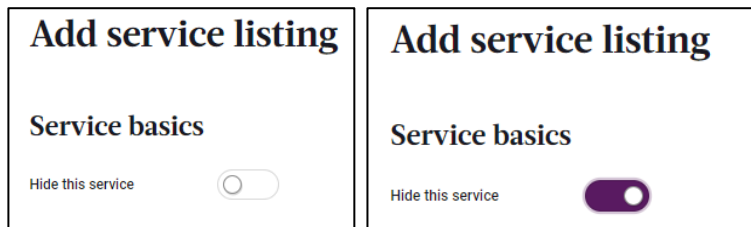


2. Remplissez les détails du service.
 - Essayez de remplir tous les champs et de fournir le maximum d'informations pour aider les villes à comprendre vos services.

- Vous pouvez saisir la description du service dans votre langue locale dans cette page.
3. Cliquez sur '**Publier le service**' pour qu'il soit visible par les utilisateurs du tableau de bord MCR 2030.

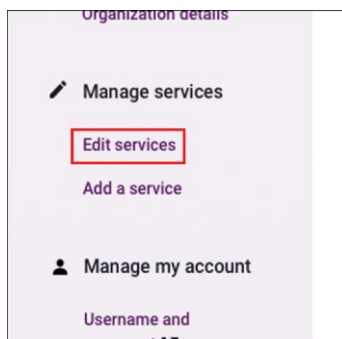
N.B. :

- Vous pouvez répertorier jusqu'à 15 services sur le tableau de bord.
- Vous pouvez 'masquer' votre service en faisant glisser le curseur **Masquer le curseur de ce service** vers la droite (couleur violette).



Comment modifier un service

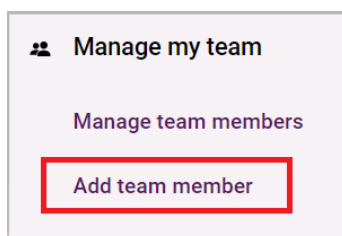
1. Sélectionnez '**Éditer un service**' dans le menu de gauche.
 - Sur téléphone portable, tablette et certains petits ordinateurs portables, le menu se trouve dans l'icône 'hamburger' en haut à droite.



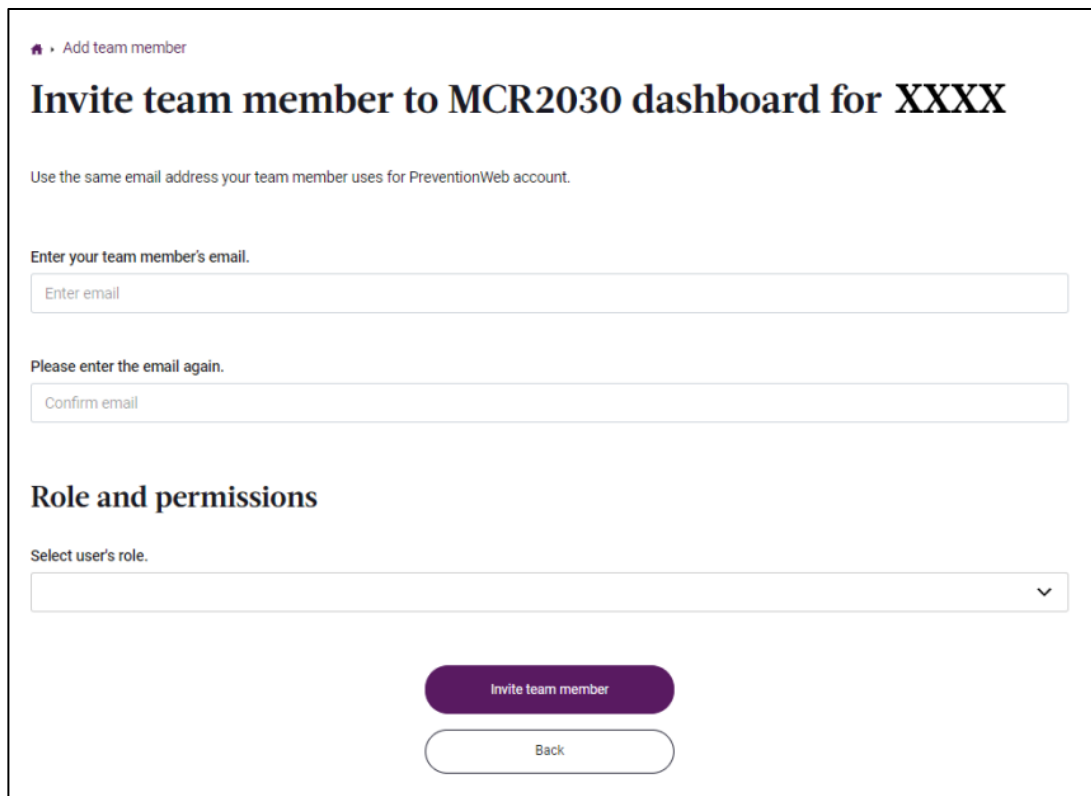
Comment ajouter les membres de l'équipe

L'adresse électronique utilisée pour inscrire votre organisation à la MCR 2030 aura le rôle d'administrateur par défaut. Seul l'administrateur peut ajouter, supprimer et gérer les membres de votre équipe.

1. Sélectionnez '**Ajouter le membre de l'équipe**' dans le menu de gauche Gérer mon équipe.



2. Entrez l'adresse électronique du membre de votre équipe. Utilisez la même adresse électronique que celle utilisée par le membre de votre équipe pour son compte PreventionWeb.
3. Sélectionnez le rôle de l'utilisateur :
 - **L'Administrateur** a accès aux fonctions du tableau de bord et peut ajouter / supprimer / gérer les membres de l'équipe.
 - **L'Utilisateur** a accès aux fonctions du tableau de bord mais peut pas ajouter / supprimer / gérer les membres de l'équipe.



• Add team member

Invite team member to MCR2030 dashboard for XXXX

Use the same email address your team member uses for PreventionWeb account.

Enter your team member's email.

Please enter the email again.

Role and permissions

Select user's role.

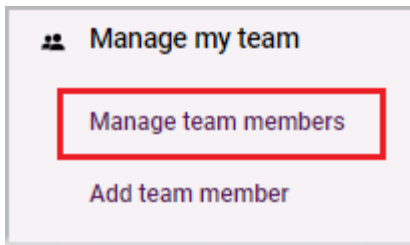
Invite team member

Back

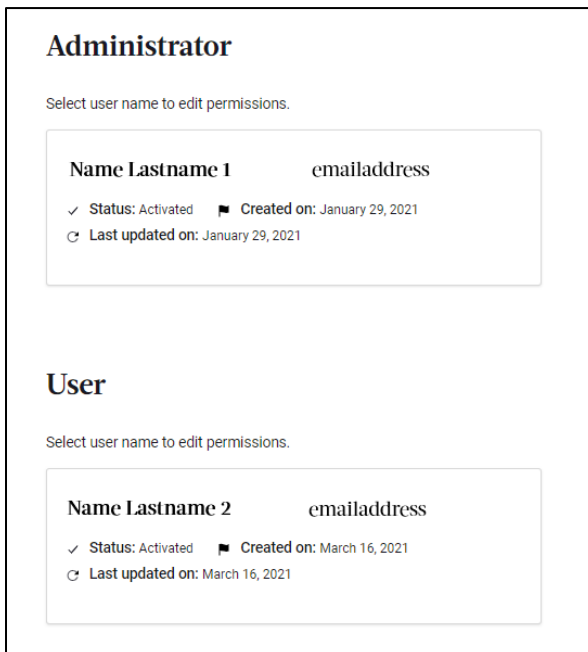
4. Cliquez sur '**Inviter le membre de l'équipe**'. Le membre de votre équipe recevra un mail dont l'objet est 'Vous avez été ajouté(e) comme membre de l'équipe sur la MCR2030'.
5. Demandez au membre de votre équipe de se connecter au tableau de bord.

Comment modifier le rôle d'un membre de l'équipe

1. Sélectionnez '**Gérer les membres de l'équipe**' dans le menu de gauche Gérer mon équipe.



2. Faites défiler la page vers le bas. Vous trouverez une liste des membres de votre équipe, classés en deux catégories : 'Administrateur' et 'Utilisateur'.



3. Sélectionnez le nom de l'utilisateur dont vous souhaitez modifier l'autorisation.
4. Dans la section 'Rôle et autorisations', sélectionnez le nouveau rôle de cet utilisateur, puis cliquez sur '**Enregistrer les modifications apportées au membre de l'équipe**'.

Role and permissions

Select user's role.

User	x ^
User	
Administrator	

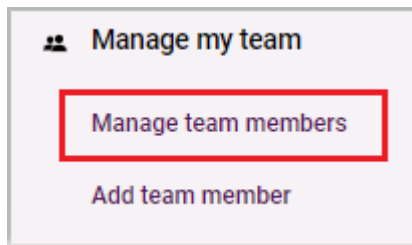
User has access to the dashboard functions but cannot add/delete/manage team members.

[Save changes to team member](#)

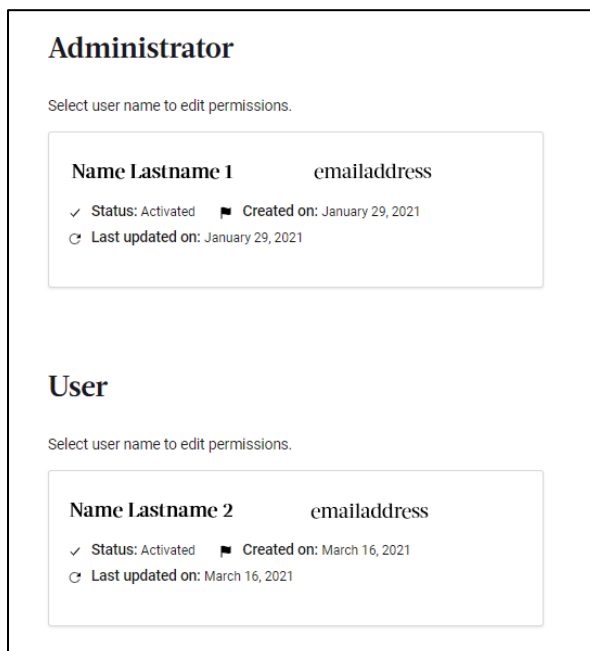
[Back](#)

Comment désactiver / réactiver un membre de l'équipe

1. Sélectionnez '**Gérer les membres de l'équipe**' dans le menu de gauche Gérer mon équipe.



2. Faites défiler la page vers le bas. Vous trouverez une liste des membres de votre équipe, classés en deux catégories : 'Administrateur' et 'Utilisateur'.



3. Sélectionnez le nom de l'utilisateur que vous souhaitez désactiver.
4. Dans la rubrique 'Informations de base du membre de l'équipe', sélectionnez '**Désactiver le membre de l'équipe**'.


Team member basics

Username
user's email address

First name
user's first name

Last name
user's last name

Remove the user's access to the dashboard completely? This means that when they log in to PreventionWeb, they will not be able to log in to the MCR2030 dashboard. They will lose access.


Deactivate team member 

5. Une fenêtre de confirmation apparaîtra. Si vous êtes sûr(e) de vouloir supprimer l'utilisateur, sélectionnez 'Désactiver l'utilisateur', ou sélectionnez 'Rester et sauvegarder les informations' pour revenir à la page précédente.

Are you sure you want to de-activate <user's email address>

Select 'Stay and save information' if you do not wish to remove this user. If you are sure to remove this user, select 'Deactivate user'. This user will no longer be able to access the MCR2030 dashboard.

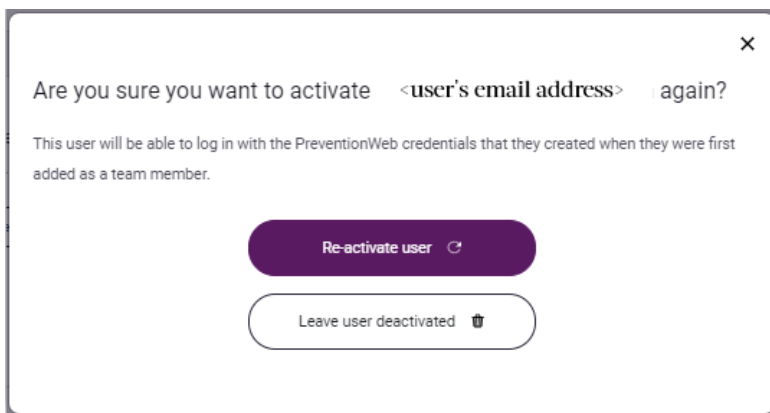
Stay and save information

Deactivate user 

N.B. : l'utilisateur désactivé apparaîtra toujours dans votre équipe, avec le '*Statut X : Pas encore actif*'.



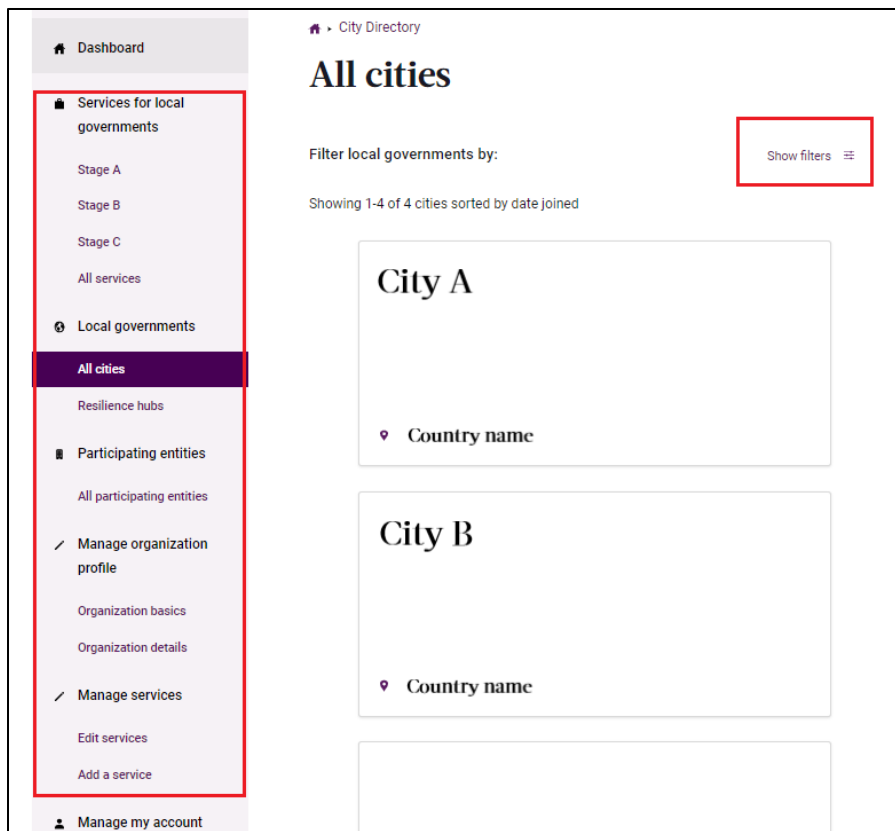
6. Pour réactiver le membre de votre équipe, il suffit de cliquer sur le nom de l'utilisateur. Ensuite, sélectionnez '**Activer le membre de l'équipe**'. Une fenêtre apparaîtra. Si vous êtes sûr(e) de vouloir réactiver l'utilisateur, sélectionnez '**Réactiver l'utilisateur**'. Ou bien cliquez sur 'Laisser l'utilisateur désactivé' et revenez à la page précédente.



Foire aux questions

- **Une fois que je me suis inscrit(e), comment puis-je me connecter au tableau de bord en tant qu'organisation participante ?**
 - Sélectionnez 'Avez-vous un compte ? Connectez-vous' à : <http://mcr2030dashboard.undrr.org>
- **Est-il possible de modifier mon profil après l'inscription ?**

- Oui, il est possible. Sélectionnez Information de base de l'organisation et Détails de l'organisation dans le menu une fois que vous vous êtes inscrit(e) et connecté(e).
- **Combien de personnes peuvent gérer un profil d'organisation ?**
 - Autant que vous le souhaitez. Suivez les instructions sur Comment ajouter les membres de l'équipe dans ce guide.
- **Comment puis-je ajouter un service ?**
 - Connectez-vous avec l'adresse électronique que vous avez utilisée pour vous inscrire au tableau de bord afin d'accéder au profil de votre organisation, puis vous pourrez ajouter les services.
- **Comment puis-je trouver d'autres villes et organisations participantes ou services ?**
 - Utilisez les répertoires de la barre de menu de gauche et les filtres. Sélectionnez '**Afficher les filtres**'



J'ai déjà un compte PreventionWeb, mais lorsque j'essaie de me connecter au tableau de bord, j'ai cet écran étrange demandant de créer un compte. Que se passe-t-il ?

- Même si vous avez déjà un compte PreventionWeb, il faut quand même compléter l'inscription en tant qu'organisation participante pour avoir accès au tableau de bord.
- **J'ai trouvé un bug ou un pépin dans le tableau de bord. Que fais-je ?**
 - Le tableau de bord est en cours d'élaboration itérative sur une période de neuf mois, avec d'autres améliorations à venir. Vous pourriez rencontrer quelques bugs. Veuillez aider à signaler les bugs en utilisant ce formulaire : <https://forms.gle/XB7qFehBizCFY3vP9>

- **Puis-je supprimer un service ou un profil ?**

- La fonction de suppression est en cours d'élaboration pour le moment. Vous serez en mesure de 'masquer' votre service mais ne pouvez pas pour le moment supprimer le service ou un profil.

- **Je voudrais proposer un nouveau design, ou autre chose que je voudrais voir sur le tableau de bord. À qui dois-je m'adresser ?**

- Veuillez partager vos idées à travers ce lien du Google survey (<https://forms.gle/KEHZ2rqwhKoU3rEFA>).

- **Comment puis-je me déconnecter ?**



- Sélectionnez votre nom en haut à droite, puis sélectionnez 'Se déconnecter'.